

# EXTRAIT

## DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL n° 2026/011

**Séance du 06 mars 2026**

Nombre de conseillers : 15

L'an deux mille vingt-six  
le 06 mars

En exercice : 15

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT MARCEL BEL ACCUEIL dûment  
convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur  
Aurélien BLANC, maire

Présents : 15

Date de la convocation : 18 février 2026

Votants : 15

**PRESENTS** : Mesdames et Messieurs Aurélien BLANC, Louis BALLY, Gisèle DONIN, Roland  
SEIGLE, Sylviane MARCHESE, Christophe DESSAINTJEAN, Jean-Pierre HENICKE, Emilie  
JACQUIER, Christian SOUILLET DESERT, Marie-Claude JEANDEAUD, Samuel DANNA, Brigitte  
GEORGERY, Jean-Marie OGER, Cléo MOIROUD, Chantal LOMETTI.

**OBJET :**  
**Subventions aux**  
**associations**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à 11 voix pour, d'attribuer les  
subventions ci-dessous listées, aux associations au titre de l'année 2026. Il est précisé  
que les élus, membres exécutifs d'associations : Mmes et Mrs Sylviane  
MARCHESE, Chantal LOMETTI, Jean-Marie OGER et Christian SOUILLET-  
DESERT ne prennent pas part au vote.

ASSM IDA Rugby	4 000 euros
A.C.A.P.	1 200 euros
SMGTA	1 200 euros
ADMR	1 200 euros
Sou des Ecoles	1 200 euros
Tennis	500 euros
La Chorale	500 euros
ACCA	500 euros
Chauffe Marcel	500 euros
Tous en Forme	500 euros
Les Belles Images	500 euros
ANOUKIS	200 euros
Terres d'Ombre	200 euros
Journées d'Amitié	200 euros
Repair Café	200 euros
Pompiers	200 euros
FNACA	200 euros
Le Rideau Rouge	200 euros
Abyasa Yoga	200 euros
Le Souvenir Français	100 euros
<b>Soit un total de</b>	<b>13 500 euros</b>

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.  
Au registre sont les signatures.

En Mairie, le 09 mars 2026  
Le maire, Aurélien BLANC.

